

LE CANNET DES MAURES

LES PONTS NATURELS DE L'ARGENS,
LA GROTTE SOUTERRAINE SAINT-MICHELVar
18
Site Classé

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site classé

Arrêté du 21 octobre 1932

Propriété

Privée et EDF
(ex Sté Energie Electrique du littoral Méditerranéen)

Superficie

non renseignée

Autres mesures de protection concernant le site

Aucune

Autres sites protégés sur la commune

SC Place principale du vieux Cannet (24/05/1934)



COMPOSANTE DU SITE

Motivation de la protection

« Les ponts de l'Argens, appelés encore pertes de l'Argens, ou encore Saut Saint Michel sont au nombre de trois : le Saut de St Michel, ou cascade St Michel, les ponts de l'Argens au nombre de deux, la chapelle souterraine dite de St. Michel, grotte creusée complètement dans le tuf. L'ensemble de ses sites provient du passage des eaux à travers des terrains très perméables constitués par des formations de tuf aforamifères très affouillables et choisis par le fleuve comme passage plus facile au milieu des étranglements de la vallée constitués par des roches dures de l'époque triasique. Le tunnel primitif qui constitue ce que l'on appelle les Ponts de l'Argens était unique et il a été en réalité scindé en deux par un effondrement qui a créé un puits de lumière entre les deux cryptes. Le pittoresque de ces lieux est certain et nous croyons qu'il y aurait le plus grand intérêt à procéder au classement. Enfin la présence de très beaux arbres, aulnes, frênes... donne à ces lieux un élément de fraîcheur ».

(extrait du rapport de M.Bocquetin - Inspecteur des Eaux et Forêts - CDS du Var le 01/09/1932)

Etat actuel

Actuellement le site est peu visible et peu pénétrable à partir d'un chemin passant entre les bâtiments de l'usine électrique. Les points de vues sont escarpés et difficiles d'accès par un sentier au milieu des chaos rocheux et des arbres qui bordent l'Argens. La chapelle creusée dans une grotte en tuf qui est invisible. Le charme particulier de ce site est conservé en dépit de la présence des ouvrages hydro-électriques.

Observation

En réalité les sites sont au nombre de trois:

1° - Saut de St Michel ou cascade St Michel, par laquelle l'Argens plonge de 10 à 12 m de hauteur. Toutefois, ce site a perdu tout intérêt car cette chute qui devait être très belle a été utilisée comme source d'énergie pour l'usine électrique située en aval. Des barrages ont été créés pour relever le plan d'eau de la rivière et elle a perdu tout intérêt pittoresque.

2° - Les ponts de l'Argens au nombre de deux, sont situés à 150 m environ du barrage sus-visé. Passage autrefois unique ou l'Argens par un tunnel de 80 m se perdait dans les ténèbres avant de ressortir en cascades rieuuses au niveau du 3ème site.

3° - Chapelle souterraine dite de St. Michel, grotte creusée complètement dans le tuf par le passage antérieur des eaux. Elle a une dimension de 13 m de long environ sur 7 m de largeur et de hauteur environ.

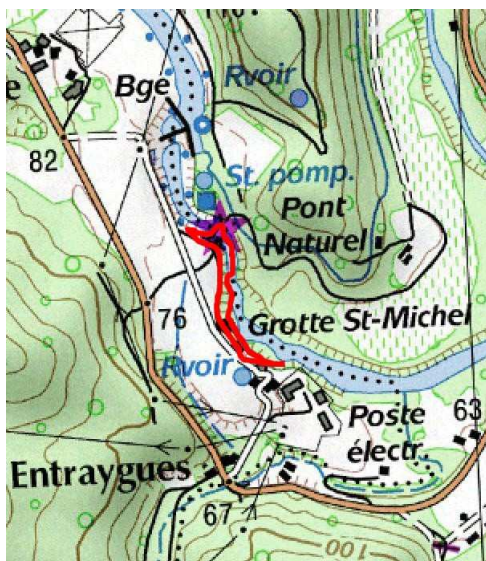
(extrait du rapport de M.Bocquetin - Inspecteur des Eaux et Forêts - CDS du Var le 01/09/1932)

LOCALISATION DU PERIMETRE

Les ponts naturels de l'Argens et la grotte dite chapelle souterraine St Michel, situés dans la commune du Cannet des Maures, parcelle cadastrale 544 - section B.

(Arrêté du 21 octobre 1932)

SITUATION

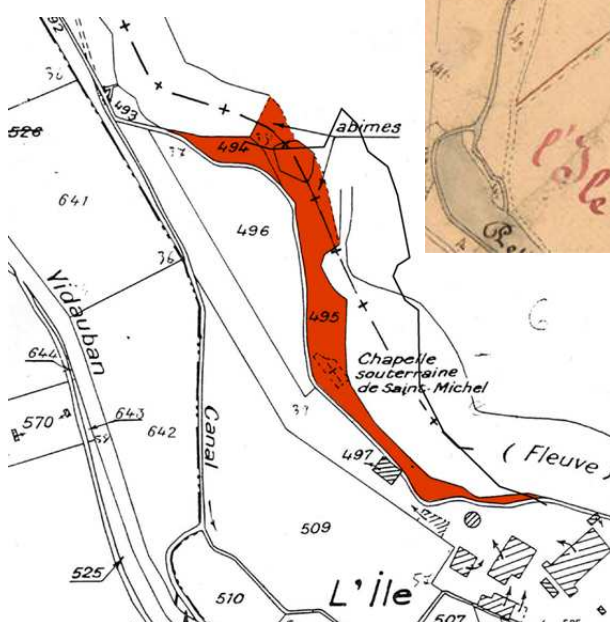


Source : IGN-scan25

CADASTRE ANCIEN



CADASTRE ACTUEL



 Périmètre du Site Classé